



Montréal, le 13 juin 2017

PAR COURRIEL

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

**Objet : Demande d'accès aux documents**

**V/Réf. : [REDACTED]  
N/Réf. : 0801-01-2017-2018-112**

---

Madame,

Par la présente, nous accusons réception de votre demande d'accès reçue le 12 juin 2017, laquelle vise à obtenir du Tribunal administratif du Québec une copie de tout document, correspondance, dossier, avis, constat d'infraction, rapport d'inspection, information ou autre documentation ayant trait à l'hôtel connu sous le nom de « Marriott Château Champlain » situé au 1 Place du Canada à Montréal ainsi qu'aux propriétaires :

- Société en commandite 9016-7610 Québec, représentée par son commandité 9016-7610 Québec Inc;
- Société en commandite 9016-7586 Québec, représentée par son commandité 9016-7552 Québec Inc. ;
- 9006-6051 Québec Inc.

Après vérification, il s'avère que le Tribunal détient un dossier fermé correspondant à votre demande : SAI-M-194220-1112 (F).

Cependant, veuillez noter que le Tribunal ne peut effectuer de recherche par adresse ou numéro de lot.

Tel que convenu, vous trouverez en pièce jointe une copie du plumitif de ce dossier, lequel peut vous être communiqué en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1)

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

**Julie Baril**

Directrice des affaires juridiques  
Responsable de l'accès aux documents des organismes publics  
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Plumitif